

Zeitschrift: Der Schweizer Familienforscher = Le généalogiste suisse
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung
Band: 6 (1939)
Heft: 1-2

Artikel: Notice historique et généalogique sur les dynastes de Bienne [A suivre]
Autor: Imer, Florian
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-697229>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DER
SCHWEIZER FAMILIENFORSCHER
Le généalogiste suisse

MONATLICHE MITTEILUNGEN
der schweizerischen Gesellschaft
für Familienforschung

BULLETIN MENSUEL
de la Société suisse
d'études généalogiques

No. 1/2

VI. Jahrgang

15. Februar 1939

Redaktion: Dr. Robert Oehler, Bern

*Notice historique et généalogique sur
les dynastes de Bienne*

par *Florian Imer*, docteur en droit et juge d'appel, Berne

La famille noble de Bienne a déjà préoccupé divers historiens. Egbert-Friedrich de Mülinen a donné, le premier, une nomenclature encore incomplète de ces dynastes dans ses «Beiträge»¹⁾. Le texte du beau volume «Das alte Biel und seine Umgebungen»²⁾ mentionne déjà une série plus étendue de personnages de la maison de Bienne, dont H. Türler a rétabli les liens de parenté. Toutefois, aucune étude systématique n'a encore paru, malgré les sources sûres et abondantes qu'offrent aux chercheurs les documents de l'époque publiés dans les «Fontes rerum Bernensium»³⁾ ou dans les «Monuments» de Trouillat et Vautrety et dans ceux de Matile⁴⁾. Feu le Dr Zésiger, de Bienne, avait, paraît-il, consulté

¹⁾ v. Mülinen, Egb.-Friedr. Beiträge zur Heimatkunde des Kantons Bern. Heft 6. Das Seeland, p. 105.

²⁾ Dr. H. Türler, Staatsarchivar in Bern. Erläuternder Text zu «Das alte Biel und seine Umgebung». Biel, Verlag Ernst Kuhn, p. 2-5, 1902.

³⁾ Fontes rerum Bernensium (9 vol., publiés de 1877 à 1909).

⁴⁾ Trouillat J. et Vautrety L. Monuments de l'histoire de l'ancien Evêché de Bâle, 1852-67. Matile Georges-Aug. Monuments de l'histoire de Neuchâtel, 1844.

tous les matériaux nécessaires à l'élaboration d'une généalogie, mais il n'est pas possible de savoir ce que sont devenues ses notes ni celles que M. Werner Bourquin lui avait communiquées sur ses propres recherches concernant les nobles de Bienne. Actuellement, un jeune historien de Tramelan, M. Roger Châtelain, prépare une étude très approfondie sur l'origine de cette famille. Laissant à ce dernier le soin d'éclaircir ce problème, nous nous contenterons de rassembler et de grouper des renseignements épars, afin de condenser en une notice synthétique tous les vestiges que nous avons pu trouver de ces fiers chevaliers.

I. Les premiers nobles de Bienne, leur origine

Le nom de Bienne, sous sa forme la plus ancienne, se rattache, selon H. Türlér et le Dr Joseph Stadelmann⁵⁾, à celui de Beelna, donné en latin vulgaire à la divinité celtique Belenus ou Belinus, l'Appolon nordique, adoré chez les Celtes et les Gaulois⁶⁾. Un établissement romain construit à proximité de la source jaillissant de la grotte de la «Brunnenquelle» ou «Römerquelle» à Bienne et consacré à ce dieu, en aurait pris le nom. Le château des nobles de Bienne fut édifié sur l'emplacement même des ruines romaines, au XII^e siècle. Ses premiers seigneurs, Rodolphe et Philippe, sont cités en 1160, puis viennent Walter, Bechtold et Werner de Bienne; ce dernier se fait moine de Lucelle en 1212⁷⁾.

M. Roger Châtelain fait descendre ces premiers dynastes de Bienne de Bechtold de Douanne, frère cadet de Rodolphe et de Mangold, comtes de Neuchâtel. Comme les noms de famille n'existaient pas encore à cette époque⁸⁾, les nobles avaient l'habitude

⁵⁾ Voir sous note 2.

⁶⁾ La ville de Beaune dans le Loiret, en France, doit son nom à la même divinité.

⁷⁾ Trouillat. Tome I, p. 221, 254, 298. Tome II, p. 17.

⁸⁾ Voir note 1. Dr. Paul Aeschbacher. Stadt und Landvogtei Nidau. 2. Auflage. Biel 1930, Kap. 11. Beiträge zu Namenskunde. Die alten Bürgergeschlechter.

de joindre à leur prénom le nom de leur terre ou seigneurie. S'ils en possédaient plusieurs, ils signaient, soit du nom de la terre où ils se trouvaient lors de la passation de l'acte, soit du nom de celle que l'acte lui-même concernait. Il arrivait aussi souvent que, par suite d'un partage de famille, des frères portèrent des noms différents, chacun d'eux ayant pris le nom de la seigneurie à lui échue. Ainsi, Bechtold, descendant du comte de Neuchâtel-Fenils, aurait prit le nom de Douanne, et ses descendants ceux de Nidau et Bienne. Les personnages cités ci-dessus comme seigneurs du château de Bienne furent les premiers à porter ce nom. Ce Bechtold de Douanne, de la branche cadette de la maison de Neuchâtel, et fondateur du prieuré clunisien de Bargenbrück, près de Barga⁹⁾, et ses descendants se seraient donc établis dans des seigneuries de la région s'étendant entre Nugeroles et Perles, sur le territoire impérial qui, du IX^e au XI^e siècle, devint propriété de l'abbaye de Moutier ou du Prince-Evêque de Bâle et dont les habitants, de race libre, dépendaient directement de la juridiction de l'Evêque. Celui-ci délégua ses droits au comte de Neuchâtel, en le chargeant d'exercer la justice sur ces territoires, en son nom. La souveraineté de la terre appartenait cependant toujours aux seigneuries de Diesse, Gléresse, Douanne, Orvin et Perles. Quant au territoire de Nugeroles, bien que plusieurs nobles y possédassent des terres, en grande partie plantées de vignes, il ne constitua jamais une seigneurie, car il bénéficiait de l'immunité.

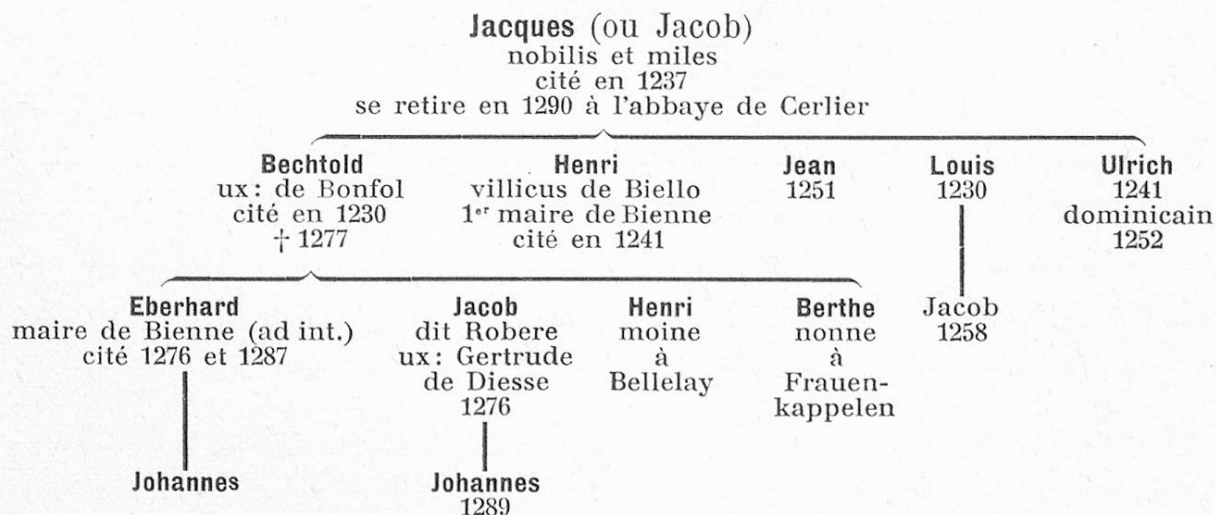
Or, tandis que les seigneuries de Gléresse et de Douanne subsistèrent, celles de Diesse, Orvin et Perles, comptant une majorité de sujets de l'Evêque (Gotteshausleute), passèrent au XIII^e siècle aux mains de ce dernier. Il en fut de même à Bienne, dont les nobles possédaient bien la souveraineté de la terre, mais la cédèrent peu à peu à l'Eglise, comme nous le verrons dans la suite.

⁹⁾ Il le remit en 1139 au Saint-Siège, et en 1140 à l'abbaye de Cluny. Voir v. Mülinen, *Helvetia sacra*, p. 135. *Berner Taschenbuch* 1921. *Anzeiger für schweiz. Geschichte* 8, p. 425. *Dictionnaire historique et biographique suisse* sous : Bargenbrück, Aarberg.

La ville de Bienne s'édifia au début du XIII^e siècle, avec la protection de l'Evêque, autour du château des seigneurs, dont les gens, comme ceux de l'Evêque, devinrent les premiers bourgeois, encore fort peu nombreux. Le Prince-Evêque confia alors à l'un des membres de la maison de Bienne — après avoir obtenu la cession de ses droits sur le château — la charge de maire (villicus), avec mission de représenter l'Evêque dans l'exercice de la basse justice et des droits de landgrave que les comtes de Neuchâtel lui avaient remis en gage. Cette charge resta entre les mains des membres de la maison de Bienne pendant près d'un siècle.

Le premier maire de la ville, Henri de Bienne, est cité en 1227. Jacques (ou Jacob) de Bienne lui succéda dans ces fonctions en 1244, puis Hermann de 1259 à 1267. Le quatrième maire de Bienne fut Richard, petit-fils du premier. Il fonctionna de 1269 à 1284 avec un intervalle en 1276, pendant lequel il fut remplacé par le hobereau (Junker) Eberhard de Bienne, petit-fils du deuxième maire Jacques. De 1284 à 1290, cette magistrature fut occupée par le chevalier Ulrich de Bienne, qu'Eberhard remplaça provisoirement en 1287. A partir de 1293, les nobles de Bienne ne remplirent plus ces fonctions. Elles furent confiées à Aymon de Pleujouse.

II. La première branche : descendance de Jacques de Bienne



Le premier maire de Bienne, Henri, était le fils de Jacques de Bienne, noble chevalier, très probablement le dernier proprié-

taire du château et fondateur de la branche aînée. Jacques de Bienne eut pour fils Bechtold, Henri, Jean, Louis et Ulrich; ce dernier devint dominicain. Tombé gravement malade à la fin de sa vie, Jacques de Bienne fut admis à l'abbaye de Cerlier, en 1229, pour y être soigné, moyennant cession par son fils Bechtold d'un huitième des droits à la grande dîme sur le vin et le grain, et du quart de la petite dîme, dans la paroisse de Nugeroles. Par un acte de 1237, Jean et Henri durent renoncer à ces droits, en échange de quoi, le comte Rodolphe de Neuchâtel leur abandonna 4 poses à lui cédées auparavant par Bechtold¹⁰). Dans ce document, Jacques de Bienne seul est désigné sous le titre de «nobilis», ce qui certifie son appartenance à la grande noblesse, tandis que ses fils ne portent plus ce titre. Il faut donc admettre qu'ils n'y ont plus droit, leur mère sortant probablement de la classe des ministériaux (Dienstadel)¹¹).

Bechtold de Bienne épousa une fille de Wézelon de Bonfol. Il en eut une fille, Berthe, qui se fit nonne à Frauenkappelen, et trois fils : Eberhard, qui remplaça à deux reprises les maires de Bienne, et remplit ainsi les fonctions de vice-maire; Jacques, dit «Robere», époux de Gertrude de Diesse; et Henri, moine à Bellelay. Eberhard et Henri son frère eurent chacun un fils qu'ils appelèrent tous les deux Jean¹²).

Louis, le second fils de Jacques et frère de Bechtold, eut à son tour un fils qu'il baptisa Jacques¹³).

Henri, le premier maire de Bienne, désigné sous le titre de hobereau (Junker), transmet son nom à un fils mentionné dans un acte de l'année 1299 sous le nom d'Henri de Bienne.

(A suivre.)

¹⁰) Fontes II, No 161, p. 171. Original aux archives de l'Etat de Neuchâtel.

¹¹) Voir notes 1 et 2. v. Mülinen avait déjà remarqué que certains membres de la maison de Bienne rentraient dans la catégorie des ministériaux, tandis que d'autres appartenaient à la grande noblesse du pays.

¹²) Acte de 1289, voir note 1.

¹³) Acte de 1253, voir note 1.